RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01082
Numéro SIREN : 882 777 618
Nom ou dénomination : SOMEWHERE TO MEET - HEBERGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2023 sous le numéro de dépôt 12517

KPMG

Bilan actif (détail)

Somewhere to Meet - Hebergement

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2022	31/12/2021	%
Concessions, brevets, droits similaires		**4 000,00**	**4 000,00**	
20510000	SITE INTERNET	4 000,00	4 000,00	
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.		**-3 663,89**	**-2 330,57**	**57.21**
28051000	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	-3 663,89	-2 330,57	57.21
	Total Immobilisations Incorporelles	336,11	1 669,43	-79.87
Autres participations		**3 586 826,50**	**3 566 826,50**	**0.56**
26110100	TITRES SAS MORGAT HOTEL	10 000,00	10 000,00	
26110200	TITRES SAS FIRST HOTEL	3 437 011,00	3 437 011,00	
26110210	FRAIS ACQU° TITRES SAS FIRST HOTEL	119 815,50	119 815,50	
26110300	Titres SAS D'AVAUX	10 000,00	0,00	NS
26110400	Titres SASU ABBAYE DU TRONCHET	10 000,00	0,00	NS
Créances ratt. à des participations		**1 475 936,71**	**34 486,33**	**NS**
26710000	AVANCES SAS MORGAT HOTEL	147 454,52	34 486,33	327.57
26710300	Avances SAS D'AVAUX	707 210,96	0,00	NS
26710400	Avances SAS ABBAYE DU TRONCHET	621 271,23	0,00	NS
Autres immobilisations financières		**2 860,75**	**1 796,31**	**59.26**
27500000	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	2 860,75	1 796,31	59.26
	Total Immobilisations financières	5 065 623,96	3 603 109,14	40.59
	TOTAL Actif immobilisé	5 065 960,07	3 604 778,57	40.53
Clients et comptes rattachés		**133 177,72**	**47 585,21**	**179.87**
41110000	CLIENTS	0,00	13 655,47	-100
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	133 177,72	33 929,74	292.51
Autres créances		**9 967,93**	**12 709,26**	**-21.57**
40980000	RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	0,00	2 400,00	-100
44566200	TVA DÉDUCTIBLE À 20%	1 434,62	3 177,50	-54.85
44567000	CRÉDIT DE TVA À REPORTER	5 656,00	40,00	NS
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	2 877,31	7 091,76	-59.43
	Total Créances	143 145,65	60 294,47	137.41
Disponibilités		**3 994,99**	**157 310,74**	**-97.46**
51211000	BPGO CC	1 773,52	92 203,98	-98.08
51212000	CAISSE D'EPARGNE	2 221,47	65 106,76	-96.59
	Total Divers	3 994,99	157 310,74	-97.46
Charges constatées d'avance		**96,32**	**104,14**	**-7.51**
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	96,32	104,14	-7.51
	Total Actif circulant	147 236,96	217 709,35	-32.37
	TOTAL ACTIF	5 213 197,03	3 822 487,92	36.38

KPMG

Bilan passif (détail)

Somewhere to Meet - Hebergement

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif		31/12/2022	31/12/2021	%
Capital		**100 000,00**	**100 000,00**	
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	100 000,00	100 000,00	
Report à nouveau		**-92 210,39**	**0,00**	**NS**
11900000	Report à nouveau (débiteur)	-92 210,39	0,00	NS
Résultat de l'exercice		**-10 505,23**	**-92 210,39**	**-88.61**
	Résultat de l'exercice	-10 505,23	-92 210,39	-88.61
Provisions réglementées		**30 068,77**	**6 105,67**	**392.47**
14500000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	30 068,77	6 105,67	392.47
	Capitaux propres	27 353,15	13 895,28	96.85
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit		**1 413 643,27**	**1 500 106,37**	**-5.76**
16410000	EMPRUNT BPI - 750 000€	723 214,29	750 000,00	-3.57
16420000	PRÊT CAISSE EPARGNE - 750 000€	690 000,00	750 000,00	-8
51810000	INTÉRÊTS COURUS À PAYER	428,98	106,37	303.29
Emprunts et dettes financières divers		**3 724 132,75**	**1 848 775,85**	**101.44**
16880000	INTÉRÊTS COURUS	1 259,25	1 425,00	-11.63
45110000	Compte Courant SAS FIRST HOTEL	333 785,22	0,00	NS
45510000	COMPTE COURANT SOFIRA	3 389 088,28	1 847 350,85	83.46
	Emprunts et dettes assimilées	5 137 776,02	3 348 882,22	53.42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**25 871,58**	**61 615,56**	**-58.01**
40110000	FOURNISSEURS	8 607,73	19 065,00	-54.85
40810000	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	17 263,85	42 550,56	-59.43
Dettes fiscales et sociales		**22 196,28**	**8 330,87**	**166.43**
44571200	TVA COLLECTÉE À 20%	0,00	2 275,91	-100
44587000	TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR/AAR	22 196,28	6 054,96	266.58
Autres dettes		**0,00**	**389 763,99**	**-100**
46710000	SBJ INVEST-ACQUISITION TITRES FIRST	0,00	389 763,99	-100
	Dettes	48 067,86	459 710,42	-89.54
	Dettes et produits constatés d'avance	5 185 843,88	3 808 592,64	36.16
	Total du Passif	5 213 197,03	3 822 487,92	36.38

KPMG

Compte de résultat (détail)

Somewhere to Meet - Hebergement

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
Production vendue (services)		**141 629,03**	**20 413,68**	**593.79**
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES 20%	0,00	10 200,00	-100
70610000	PRESTATIONS FILIALES FEES	66 629,03	10 213,68	552.35
70620000	PRESTATIONS DE SERVICES - DIVERS	75 000,00	0,00	NS
	Chiffre d'affaires net	*141 629,03*	*20 413,68*	*593.79*
Reprise amort. prov. et transferts de charges		**2 055,47**	**68 811,72**	**-97.01**
79110000	REFACTURATIONS INTRAGROUPE	2 055,47	68 811,72	-97.01
Autres produits d'exploitation		**0,00**	**2,25**	**-100**
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	2,25	-100
	Produits d'exploitation	*143 684,50*	*89 227,65*	*61.03*
Autres achats et charges externes		**69 328,78**	**157 751,78**	**-56.05**
60400000	ACHATS ETUDES/PRESTATIONS SERVICES	0,00	57 384,00	-100
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	0,00	19,69	-100
61350000	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	10 094,62	7 185,24	40.49
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIÉTÉ	3 221,75	2 359,11	36.57
61560000	MAINTENANCE	797,18	4 321,56	-81.55
61610000	ASSURANCES	2 290,00	2 592,00	-11.65
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	106,20	41,10	158.39
61850000	FRAIS COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉR	1 817,08	490,00	270.83
62260000	HONORAIRES	8 001,00	34 970,00	-77.12
62260100	HONORAIRES ACCOMPAGNEMENT CONSEIL	8 400,00	4 000,00	110
62260200	Rémunération mandat DG DARDEHOLDING	34 200,00	0,00	NS
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	498,90	313,97	58.9
62300000	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS	322,00	16 737,11	-98.08
62500000	Déplacements, missions, réceptions	1 411,75	0,00	NS
62570000	RÉCEPTIONS	0,00	222,35	-100
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 145,39	4 656,85	-53.93
62813000	PRESTATIONS ADMINISTRATIVES SOFIRA	0,00	22 458,80	-100
62880000	Prestations Holding	-3 977,09	0,00	NS
Impôts, taxes et versements assimilés		**362,00**	**361,00**	**0.28**
63511000	CFE-CVAE	362,00	361,00	0.28
Dot. amort. sur immobilisations		**1 333,32**	**2 330,57**	**-42.79**
68111000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS INCORPORELLES	1 333,32	2 330,57	-42.79
Autres charges d'exploitation		**2,39**	**310,37**	**-99.23**
65100000	REDEVANCES /CONCESSIONS, BREVETS ..	0,00	310,00	-100
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	2,39	0,37	545.95
	Charges d'exploitation	*71 026,49*	*160 753,72*	*-55.82*
	Résultat d'exploitation	72 658,01	-71 526,07	-201.58
Autres intérêts et produits assimilés		**9 950,38**	**122,83**	**NS**
76800000	AUTRE PROD FI/INTÉRÊTS AVANCES	9 950,38	122,83	NS
	Produits financiers	*9 950,38*	*122,83*	*NS*
Intérêts et charges assimilées		**69 150,52**	**14 701,48**	**370.36**
66110000	INTERÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	16 664,67	4 350,63	283.04
66150000	INTÉRÊTS AVANCES CC	52 485,85	10 350,85	407.07

Somewhere to Meet - Hebergement

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Charges financières	*69 150.52*	*14 701.48*	*370.36*
Résultat financier	-59 200.14	-14 578.65	306.07
Résultat courant	13 457,87	-86 104,72	-115.63
Dotations exceptionnelles amort. prov.	**23 963,10**	**6 105,67**	**292.47**
68725000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	23 963,10	6 105,67	292.47
Charges exceptionnelles	23 963.10	6 105.67	292.47
Résultat exceptionnel	-23 963,10	-6 105,67	292.47
Bénéfice ou perte	-10 505,23	-92 210,39	-88.61

KPMG

Plaquette

Somewhere to Meet - Hebergement

Déposé au Greffe
le 17 JUIL. 2023
sous le N°
RCS N°

31/12/2022

Ce document contient 48 pages

KPMG Plaquette

Somewhere to Meet - Hebergement

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

Comptes annuels 3

Compte rendu de travaux 4
Bilan actif 5
Bilan passif 6
Compte de résultat 7
Bilan actif (détail) 9
Bilan passif (détail) 10
Compte de résultat (détail) 11
Annexe Simple 13

Déclaration et liasse fiscale 24

2065 Impôt sur les sociétés 25
2065 bis 26
2050 Bilan actif 27
2051 Bilan passif 28
2052 Compte de résultat 29
2053 Compte de résultat (suite) 30
2054 Immobilisations 32
2055 Amortissements 33
2056 Provisions inscrites au bilan 34
2057 Etat des créances et dettes 35
2058-A Détermination résultat fisc. 36
2058-B Déficits prov. non déduct. 37
Provisions non déductibles 38
2058-C Affectation du résultat 39
2059-A Détermin. plus moins-values 40
2059-B Affectation plus values C/T 42
2059-C Suivi des moins values L/T 43
2059-D Affectation plus values L/T 44
2059-E Détermination VA produite 45
2059-F Capital social 46
2059-G Filiales 47
Détail des charges constatées d'avance 48

KPMG

Somewhere to Meet - Hebergement

Comptes annuels

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia Bâtiment S
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 58
Site internet : www.kpmg.fr

SAS SOMEWHERE TO MEET - HEBERGEMENT
1 rue Jacques Brel
Parc Ar Mor Tertiaire
44800 Saint-Herblain

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Saint-Grégoire, le 1er juin 2023

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22 octobre 2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SAS SOMEWHERE TO MEET – HEBERGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : **5 213 197** EUR
- Chiffre d'affaires : **141 629** EUR
- Résultat net comptable : **-10 505** EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Nathalie Delaigue
Associée, Expert-comptable

KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à

Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex
Capital : 1 000 000 €
903 309 490 RCS Nanterre

Somewhere to Meet - Hebergement

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	4 000	3 663	336	1 669
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	4 000	3 663	336	1 669
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	3 586 826		3 586 826	3 566 826
		Créances rattachées à des participations	1 475 936		1 475 936	34 486
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	2 860		2 860	1 796
		TOTAL	5 065 623		5 065 623	3 603 109
		Total de l'actif immobilisé	**5 069 623**	**3 663**	**5 065 960**	**3 604 778**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	133 177		133 177	47 585
		Autres créances	9 967		9 967	12 709
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	143 145		143 145	60 294
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	3 994		3 994	157 310
		TOTAL	3 994		3 994	157 310
Charges constatées d'avance			96		96	104
		Total de l'actif circulant	**147 236**		**147 236**	**217 709**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	**5 216 860**	**3 663**	**5 213 197**	**3 822 487**
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				1 475 936	36 282
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

KPMG

Bilan passif

Somewhere to Meet - Hebergement

	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-92 210	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-10 505	-92 210
	Situation nette avant répartition	-2 715	7 789
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	30 068	6 105
	Total	**27 353**	**13 895**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 413 643	1 500 106
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 724 132	1 848 775
	Total	**5 137 776**	**3 348 882**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 871	61 615
	Dettes fiscales et sociales	22 196	8 330
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		389 763
	Instruments de trésorerie		
	Total	**48 067**	**459 710**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	5 185 843	3 808 592
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**5 213 197**	**3 822 487**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	1 246 071	1 414 639
	à moins d'un an	3 939 772	2 393 953
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

KPMG

SAS SAS Somewhere to Meet - Hebergement

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2022

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 3
2.1. Actif 3
2.1.1. Immobilisations incorporelles 3
2.1.2. Immobilisations financières 3
2.1.2.1. Informations relatives aux filiales et participations 4
2.1.2.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 4
2.1.3. Produits à recevoir 5
2.1.4. Créances 6
2.2. Passif 7
2.2.1. Capitaux propres 7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 7
2.2.1.2. Capital 7
2.2.2. Dettes financières et autres dettes 8
2.2.3. Charges à payer 9
3. Informations relatives au compte de résultat 9
4. Impôt sur les bénéfices 10
5. Engagements hors bilan 10

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun évènement principal ni fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC et des règlements 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	20 000	-	-
Créances rattachées à des participations	-	1 441 450	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	1 064	-	-

Les titres sont valorisés à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition relatifs aux titres figurent également en immobilisations financières. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'utilité. Au 31 décembre 2022, aucune provision pour dépréciation n'est pratiquée.

2.1.2.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.2.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital / Rés. et report avant affect.	Quote-part % / Dividendes	Valeurs comptables des titres détenus Brute / Nette	CA Hors taxes / Résultats	Prêts/avances non remboursés / Cautions
	7 622			1 250 511	
SAS FIRST HOTEL	381 269	100%	3 437 011	35 551	
	Observation :				
				0	147 455
SAS MORGAT HOTEL	10 000	100%	10 000	-80 729	
	Observation :				
				978 572	707 211
SAS CHAMPS D'AVAUX	10 000	100%	10 000	-194 282	
	Observation :				
					621 271
SAS ABBAYE DU TRONCHET	10 000	100%	10 000		
	Observation :				

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	133 178
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	133 178

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		1 475 937	1 475 937	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		2 861	-	2 861
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		133 178	133 178	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	9 968	9 968	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance			96	96	-
		TOTAL	1 622 039	1 619 179	2 861

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	100 000	-	-	100 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	92 210	-92 210
Résultat	-92 210	92 210	10 505	-10 505
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	6 106	23 963	-	30 069
Autres	-	-	-	-
TOTAL	13 895	116 173	102 716	27 353

Le capital est composé de 100 000 de 1 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	429	429	-	-
- A + d'1 à l'origine	1 413 214	167 143	833 571	412 500
Emprunts et dettes financières Divers	1 259	1 259	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	25 872	25 872	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	22 196	22 196	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	3 722 873	3 722 873	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	5 185 844	3 939 772	833 571	412 500

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	1 259
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	429
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	17 264
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	18 952

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	141 629	-	141 629
Chiffre d'affaires net	141 629	-	141 629

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		13 458	-23 963
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	13 458	-23 963

5. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	1 413 214	1 500 000

S A S S T M H

Société par Actions Simplifiée au Capital de 100 000 €

Siège social : 1 rue Jacques Brel - BP 70 395 - 44819 ST HERBLAIN CEDEX 01
RCS NANTES 882 777 618

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2023

Le 29/06/2023 à 14h45

Les associés de la société STMH, société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, divisé en 100 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Anne RAGUIDEAU, en sa qualité de présidente de la société STMH.

Est appelé comme scrutateur l'associé présent, représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction : Monsieur Alain RAGUIDEAU Représentant de la SAS SOFIRA.

Le bureau ainsi composé se complète en désignant comme secrétaire Monsieur Olivier DARDE, président de la SAS DARDE HOLDING, associée de la Société.

Mr Jean-François MAREC, représentant le cabinet Groupe Y Boullier, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre remise en main propre, est présent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, soussignés, permet de constater que les associés, présents et représentés, possèdent ensemble les 100 000 actions composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la liste des associés et la feuille de présence ;
- les copies des convocations adressées à tous les associés ;
- la copie de la convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les comptes annuels, le bilan et l'inventaire de l'exercice clos le 31/12/2022;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022;
- le rapport de gestion du Président ;

- le rapport du président sur les conventions visées à l'article L227-10 duCode de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions présentées au vote de l'Assemblée;

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat ;
- Démission du Président et nomination d'un nouveau Président
- Ratification de la rémunération de la Direction Générale
- Pouvoirs à conférer ;
- Questions diverses.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Ces lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sa situation pendant l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que celle du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes et le bilan du dernier exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par un déficit net comptable de - 10 505 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – QUITUS A LA PRESIDENCE ET AUX DIRECTEURS GENERAUX

L'assemblée générale, comme conséquence des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Directeurs Généraux pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit net comptable d'un montant de - 10 505 € de la façon suivante :

- Report à nouveau : - 10 505 €

Le report à nouveau s'élèverait à : - 102 716 €

Du fait de cette affectation, l'Assemblée Générale prend acte du fait que les capitaux propres n'ont pas été restaurés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous demanderons de prendre acte du fait que les précédentes distributions de dividendes ont été les suivantes :

	Revenus éligibles à l'abattement article 158, 3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement article 158, 3-2° du CGI
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	0€	0€	0€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir étendu lecture du rapport du président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions poursuivies et nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée, étant précisé que les associés, directement ou indirectement intéressés, n'ont pas pris part au vote pour les conventions les concernant.

CINQUIÈME RÉSOLUTION – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte du fait qu'aucune dépense ni charge non déductible visée à l'article 39-4 du même code n'a été engagée, au titre de l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉSOLUTION- DEMISSION DU PRESIDENT

L'assemblée générale prend acte de la démission de son poste de Présidente, de Madame Anne RAGUIDEAU, et ce à compter du 01/07/2023 et dispense Madame Anne RAGUIDEAU de l'exécution de son préavis tel que prévu à l'article 16.1 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RÉSOLUTION- NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

L'assemblée générale nomme comme Président, et ce à compter du 01/07/2023, la SAS SOFIRA (RCS Nantes 403 178 866), associée de la société, et ce pour une durée non limitée.

La SAS SOFIRA sera tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Conformément à l'article 16.2 des statuts, la SAS SOFIRA représentera la Société dans ses rapports avec les tiers et sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs attribués aux associés.

Monsieur Alain RAGUIDEAU, ès-qualité de Président de la SAS SOFIRA, a déclaré, par acte séparé, accepter, au nom et pour le compte de la société SOFIRA, lesdites fonctions et que la société SOFIRA satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RÉSOLUTION- RATIFICATION DE LA REMUNERATION DE LA DIRECTION GENERALE

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le traitement annuel perçu par DARDE HOLDING, versé au titre de ses fonctions Directeur Général qui s'est élevé à la somme annuelle de 34 200€ hors taxes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RÉSOLUTION – POUVOIRS A CONFERER

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ooOoo

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LA PRÉSIDENTE
Madame Anne RAGUIDEAU



LE SECRETAIRE
Monsieur Olivier DARDE



LE SCRUTATEUR
Monsieur Alain RAGUIDEAU



S A S S T M H

Société par Actions Simplifiée au Capital de 100 000 €

Siège social : 1 rue Jacques Brel - BP 70 395 - 44819 ST HERBLAIN CEDEX 01
RCS NANTES 882 777 618

TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2023

PREMIÈRE RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sa situation pendant l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que celle du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes et le bilan du dernier exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par un déficit net comptable de - 10 505 €.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – QUITUS A LA PRESIDENCE ET AUX DIRECTEURS GENERAUX

L'assemblée générale, comme conséquence des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Directeurs Généraux pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉSOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice d'un montant de - 10 505 € de la façon suivante :

Report à nouveau : - 10 505 €
Le report à nouveau s'élèverait à : - 102 716 €

Du fait de cette affectation, l'Assemblée Générale prend acte du fait que les capitaux propres n'ont pas été restaurés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous demanderons de prendre acte du fait que les précédentes distributions de dividendes ont été les suivantes :

	Revenus éligibles à l'abattement article 158, 3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement article 158, 3-2° du CGI
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	0€	0€	0€

QUATRIÈME RÉSOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions poursuivies et nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2022.

CINQUIÈME RÉSOLUTION – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte du fait qu'aucune dépense ni charge non déductible visée à l'article 39-4 du même code n'a été engagée, au titre de l'exercice clos le 31/12/2022.

SIXIEME RÉSOLUTION- DEMISSION DU PRESIDENT

L'assemblée générale prend acte de la démission de son poste de Présidente, de Madame Anne RAGUIDEAU, et ce à compter du 01/07/2023 et dispense Madame Anne RAGUIDEAU de l'exécution de son préavis tel que prévu à l'article 16.1 des statuts.

SEPTIEME RÉSOLUTION- NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

L'assemblée générale nomme comme Président, et ce à compter du 01/07/2023, la SAS SOFIRA (RCS Nantes 403 178 866), associée de la société, et ce pour une durée non limitée.

La SAS SOFIRA sera tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Conformément à l'article 16.2 des statuts, la SAS SOFIRA représentera la Société dans ses rapports avec les tiers et sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs attribués aux associés.

Monsieur Alain RAGUIDEAU, ès-qualité de Président de la SAS SOFIRA a déclaré, par acte séparé, accepter, au nom et pour le compte de la société SOFIRA, lesdites fonctions et que la société SOFIRA satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

HUITIEME RÉSOLUTION- RATIFICATION DE LA REMUNERATION DE LA DIRECTION GENERALE

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le traitement annuel perçu par DARDE HOLDING, versée au titre de ses fonctions Directeur Général qui s'est élevé à la somme annuelle de 34 200€ hors taxes.

NEUVIEME RÉSOLUTION – POUVOIRS A CONFERER

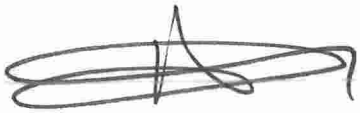
En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

ooOoo

Fait à St Herblain le 01/06/2023

SAS STMH – AGO du 29/06/2023

LE PRÉSIDENT
Madame Anne RAGUIDEAU



Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al 2 et L. 232-26 al 2 du code de commerce)

Concernant la société suivante

Dénomination : SOMEWHERE TO MEET HEBERGEMENT

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 888277618

Représentée par :

Nom : RAGUIDEAU Prénom : Anne

[X] agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

[] étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

[X] Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

[] Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

[] Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

[] Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

[] Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature